



CTA 13 mai 2020

1. Déclaration liminaire de la FSU/CGT Educ'Action et réponses de la rectrice (priorités, dépistages, pédagogique, directions, masques ...)
2. Plan de reprise d'activités dans les écoles et établissements scolaires
3. Questions diverses : titularisation stagiaires, garde d'enfant, PPCR

Ont participé : Mme ROBERT (Rectrice), M. VIAL (Secrétaire général d'Académie SGA) , M. MONLUN (Secrétaire Général d'Académie adjoint - moyens transversaux et Vienne), les IA-Dasen 16, 79 et 86, le SG du 17, **7 FSU / CGT Educ'Action (1 SNES, 2 SNUipp, 1 SNEP, 1 SNASUB, 1 SNICS, 1 CGT)** – Unsa – FO - Snalc

1 - Déclaration liminaire de la FSU/CGT Educ'Action et réponses de la rectrice (priorités, dépistages, pédagogique, directions, masques ...)

Retrouvez la déclaration liminaire de la FSU/CGT Educ'Action [ici](#)

Suite aux déclarations liminaires, la rectrice a indiqué que **l'objectif prioritaire** était bien la mise en œuvre du protocole sanitaire national protégeant élèves et personnels de façon durable.

Tant que les conditions sanitaires ne sont pas réunies, l'école ou l'établissement n'ouvre pas. La rectrice a reconnu que l'ensemble de la gestion de ce déconfinement présentait encore de nombreuses inconnues et incertitudes dans la mise en place de cette progressivité.

La FSU/CGT Educ'Action a été saisie sur de nombreux cas où l'école a été ouverte sans que l'ensemble des conditions sanitaires soient réunies, comme par exemple sur Poitiers. La FSU/CGT Educ'Action appelle les personnels à différer leur rentrée tant que cela n'est pas en place.

Sur le **dépistage systématique**, la rectrice a indiqué, après avis des médecins n'était pas une solution pour elle :

- fiabilité : si le test est fiable, le problème vient du prélèvement (narine) et 1 cas sur 3 n'est pas fiable
- la charge virale entre le jour 0 et le jour 5, et de même entre le jour 8 et 10, n'est pas suffisante pour être détectée

C'est pourquoi, elle n'ira pas au-delà des préconisations, c'est à dire si un personnel a des symptômes, il ou elle est testé-e, et mis-e en quarantaine et les personnels avec qui il aura été en contact, seront testé-es.

La FSU/CGT Educ'Action demande un dépistage systématique, car si celui-ci n'est pas parfait, cela permet déjà d'identifier un certain nombre de situations ... comme ce fut le cas à Chauvigny.

La rectrice a redonné le **sens, selon elle, de la réouverture des écoles** :

- tous les élèves ont pâti, malgré l'enseignement à distance mis en place, et cela a été accentué pour certain.es élèves qui sont resté.es totalement confiné.es à la maison et se sont éloigné.es de l'école. Elle a évoqué des dégâts psychologiques, moraux et pédagogiques.

La FSU/CGT Educ'Action est en accord avec ce constat. L'école à distance n'est pas l'école. La FSU/CGT Educ'Action a fait le constat qu'un certain nombre d'élèves qui s'éloignent de l'école et qui ne reprennent pas par peur, était aussi une conséquence des discours et des mensonges perpétrés par ce gouvernement sur la situation sanitaire du pays.

La FSU/CGT Educ'Action revendique pour faire face à ce constat la baisse des effectifs partout, l'augmentation du nombre de personnels spécialisés comme les Rased et l'augmentation du volume des personnels du médico-social.

La rectrice a évoqué l'**adaptation des programmes** publiés sur Eduscol.

Pour la FSU-CGT Educ'Action, les préconisations ministérielles apparaissent de plus en plus déconnectées de la réalité du terrain, mais conformes au projet de JM Blanquer d'une école concurrentielle.

Pour preuve, cette affirmation en fin de protocole, selon laquelle les « bilans » demandés serviront à ce que les « difficultés ou retards dans les apprentissages soient immédiatement pris en compte au début de la prochaine année scolaire. »

Pour la FSU/CGT Educ'Action, il faudra reprendre l'école là où elle s'est arrêtée en s'appuyant notamment sur les cycles.

La rectrice a évoqué la situation des directeurs-trices et reconnu l'énorme fatigue accumulée et l'énorme engagement de ceux-ci et celles-ci. Elle a indiqué qu'il allait falloir le reconnaître et indiqué que pour elle, cela allait au-delà des palmes académiques mais du niveau de l'ordre national du mérite. La rectrice a reconnu l'engagement de l'ensemble des professeurs des écoles qui ont à cœur de retrouver leurs élèves et de suivre ceux restés à la maison et qu'elle a comparé aux hussards noirs de la république. Elle indique qu'il faudra accueillir un maximum d'élèves avec les contraintes sanitaires mais qu'**il va falloir trouver des solutions dans un processus d'alternance entre présentiel et distanciel**.

La FSU/CGT Educ'Action est en accord avec ce constat pour les directeurs-trices d'école. Le SNUipp-FSU a alerté le ministère et les CHSCT sur ce sujet.

Plus qu'une reconnaissance a posteriori, ce sont des mesures immédiates qui sont nécessaires : temps dégagé, allègement de missions, arrêt de la multiplication des mails provenant d'interlocuteurs différents, appui de l'administration dans des situations de conflits avec les parents et/ou mairie ...

Concernant l'alternance, la FSU/CGT Educ'Action indique qu'elle est entendue pour les enfants mais hélas très peu pour les enseignants. Pour répondre au mieux à la demande des familles, à leur hiérarchie et par conscience professionnelle, de nombreuses écoles ont ouvert toutes les classes et les collègues se retrouvent donc tous en présentiel.

Les collègues recherchent des solutions pour assumer dans le même temps la scolarisation à distance et n'imaginent pas une minute qu'un collègue inconnu de leurs élèves puisse prendre en charge cette mission. Mais nous sommes inquiets car la tâche s'annonce ardue.

Malgré de nombreux appels aux **familles les plus éloignées de l'école**, certains collègues ne parviennent pas à faire revenir les élèves vers les activités scolaires et s'en inquiètent. La FSU/CGT Educ'Action pense que nous payons aujourd'hui, hélas, les conséquences des annonces successives nombreuses et contradictoires de notre gouvernement et déplore qu'une forme de défiance se soit ajoutée à la suspicion et à la peur !

La Rectrice reconnaît que c'est un véritable souci, que des familles se sont installées dans un "confort de vie" sans contraintes et que la peur est réelle.

2 - Plan de reprise d'activités dans les écoles et établissements scolaires

Monsieur le secrétaire général prend la parole pour décrire la reprise

Matériel :

Le SG a indiqué que partout **les masques** étaient arrivés dans les écoles et que la distribution était en cours pour les collèges. Le masque est le 1er outil de protection, mais ce n'est pas le seul.

La FSU/CGT Educ'Action est en opposition avec ce constat.

Beaucoup d'écoles ont signalé au SNUipp-FSU le manque de masques (notamment pour les AESH), de gel, de savon, de matériel pour flécher les parcours ... cela a notamment contraint à reporter la rentrée dans plusieurs écoles. D'autres n'auront pas suffisamment pour tenir plus d'une semaine. Enfin, La qualité de certains masques fournis est remise en cause par les collègues et l'absence d'élastiques rend leur utilisation très inadaptée.

Le SG a indiqué que le gel n'était pas une priorité d'où un approvisionnement tardif ... La FSU/CGT Educ'Action a rappelé la réalité d'une classe et la nécessité impérieuse de ce gel et de lingettes désinfectantes pour de nombreuses classes.

Le Secrétaire général précise que la réunion des Conseils d'Administration et Conseils d'école est une disposition incontournable en partie pour information sur les dispositions sanitaires et

une partie décision sur les aspects pédagogiques, pour arriver à des décisions collégiales sur les aspects pédagogiques et les conditions d'ouverture de l'EPL.

Devoir d'alerte (CHSCT). Tous les appels, fiches RSST... sont pris en compte et nous tentons d'apporter éléments techniques, accompagnement de la commune...et chaque fois qu'il y a eu un doute, un manque effectif, la rentrée a été reportée. Tout ce système d'alerte a été calé avec les dasen, médecins scolaires...

Itinérance des personnels : Aucun personnel ne peut intervenir sur plusieurs lieux qu'il soit remplaçant ou en postes fractionnés. Une note 1er degré a été adressée en ce sens. Second degré : une note est en cours et sera adressée aux établissements. On sollicite tous les TZR qui ne sont pas affectés à l'année....toute la ressource mobilisée.

La FSU/CGT Educ'Action affirme que cette note n'a pas été suivie partout, notamment en Charente-Maritime, ou les déplacements des personnels sur les décharges de direction, par exemple, persistent par manque de remplacement. Les inspections ont balayé cette règle par un mail indiquant que les services étaient maintenus en l'État.

Paies : les paies d'Avril et mai sont un "copié-collé" de celle de mars puisque des services déconcentrés ne pouvaient pas tout finaliser à distance. Pour les Contractuels un acompte de 80% a été versé et une régulation interviendra en juillet, comme pour les titulaires.

Titularisation des stagiaires enseignant.es : un maintien du calendrier est prévu avec un allègement des formalités et des 3 avis rendus (inspe IEN et tuteur) ; visites IEN allégées selon les situations et plus focalisées sur les stagiaires nécessitant un accompagnement supplémentaire. La note de service n'est pas encore arrivée.

La FSU/CGT Educ'Action vous apporte d'autres précisions sur les aménagements pris par la DGRH, suite à la période de confinement, concernant la titularisation des stagiaires.

La procédure « habituelle » n'est modifiée que pour les stagiaires pour qui un licenciement serait envisagé à la fin de la 1^{ère} année de stage : une inspection devra obligatoirement avoir lieu d'ici la fin de l'année.

Pour tou·tes les autres, la procédure reste la même :

- Inspection obligatoire d'ici la fin de l'année pour les stagiaires qui effectuent leur 2^{ème} année de stage.
- Inspection facultative pour les stagiaires dont la titularisation ou le renouvellement est envisagé : l'avis de l'inspecteur·rice sera rendu selon les modalités qu'il·elle juge souhaitables (lecture du dossier, entretien avec le stagiaire, etc.).

Le rôle des jurys académiques sera inchangé (entretien obligatoire pour les stagiaires dont la titularisation n'est pas envisagée).

Ces aménagements ne seront valables que pour la « campagne » de titularisation de la promotion 2019-2020 et les arrêtés du 22 août 2014 relatifs au stage, à l'évaluation et à la titularisation seront modifiés en conséquence.

Pour la FSU/CGT Educ'Action, ces aménagements évitent de placer tous les stagiaires en « renouvellement », comme cela avait été envisagé, et c'est une bonne chose. Mais nous continuons d'affirmer que les stagiaires pour lesquels le jury envisage un licenciement, et qui ont donc rencontré des difficultés cette année, ne seront pas dans les conditions sereines pour une inspection en cette fin d'année. Plutôt qu'un renouvellement d'un an d'office, une prolongation de 2 mois aurait pu leur permettre de bénéficier de l'accompagnement nécessaire avant que le jury se prononce. En tout état de cause, cette prolongation aurait dû être assortie d'une titularisation avec rétroactif au 1/09/2020.

Garde d'enfants

Le SG a indiqué que les personnels ne disposant pas de solution de garde d'enfants, seront en travail à distance ou avec une autorisation spéciale d'absence. (ASA).

Ceux et celles ayant une fragilité fournissent un certificat médical, ils seront en travail à distance ou avec une autorisation spéciale d'absence. (ASA).

Pour les personnels qui ne souhaitent pas mettre leur enfant à l'école lors de ce mois de mai et qui n'ont pas de solution de garde, une "bienveillance" est mise en place. Une note de service est en préparation pour le mois de juin.

La FSU/CGT Educ'Action rappelle que ce point a été indiqué au CHSCT ministériel du 7 mai comme nous l'avons déjà communiqué.

Mise en œuvre du PPCR 2019-2020: Le calendrier est allongé jusqu'au milieu de l'année prochaine pour permettre les visites des personnels d'inspection mais certaines formalités seront "allégées" dans le respect de l'équité et des droits de chacun.

La FSU/CGT Educ'Action demande que l'ensemble de ces "allègements" soient communiqués à l'avance à l'ensemble des personnels. La FSU/CGT Educ'Action demande à être consultée sur ces aménagements pour éviter des pénalisations de collègues

Présentation du plan académique de reprise

Document à ce lien

1. Priorisation du protocole
2. Accompagnement du personnel dans toutes les dimensions – alertes / application du protocole – personnels vulnérables – accompagnement social, économique, et psychologique (Psy MGEN) et conventionnements supplémentaires en cours, avec la MGEN, / Consultation à distance d'une plateforme médicale.. Facilitation aux centres de soin.
3. La réunion du conseil d'administration et du conseil d'école est une formalité incontournable.

3- Questions diverses :

Accueil de certains publics prioritairement :

La FSU/CGT Educ'Action est intervenue sur le principe de justice sociale et de lutte contre les inégalités qui devrait conduire à faire rentrer les 3eme Prépa Métier scolarisés dans les LP car il existe un énorme risque de décrochage cumulé à des difficultés sociales, familiales et scolaires. De plus ces élèves sont dans des procédures et des choix d'orientation complexes : Bac Pro, CAP, etc...sur des formations contingentéesdonc les accompagner pour ne pas les perdre.

Le SG répond qu'il faut un arrêté du 1er ministre pour recouvrir les LP et Lycées, et que ce n'est donc pas à l'ordre du jour pour l'instant mais que l'on peut envisager de réunir ces élèves et leurs familles en présentiel dans les établissements en étant très rigoureux sur le respect des procédures sanitaires. C'est une question à travailler.

La gestion des autres risques (hors Covid) dans les Écoles et EPLE:

La FSU/CGT Educ'Action est intervenue au sujet des autres risques qui demeurent dans les Établissement. Les procédures risquent d'être modifiées puisque incompatible avec distanciation sociale. Quels moyens peuvent être mis en place pour rassurer, consoler, venir en aide aux élèves en souffrance ou blessés dans le cadre des accidents ou incidents de la vie quotidienne ou lors de la pratique sportive (en maternelle ; en cas de blessure bénigne/sérieuse ...ou pire de détresse vitale)

La FSU demande qu'une clarification sur les procédures et gestes de secours et d'assistance soit apportée pour que l'efficacité des réflexes professionnels des enseignants et des agents ne soient "perturbée" pas un questionnement sur la conduite à tenir ..

Le SG et la Rectrice répondent : Oui, il faut s'appuyer sur temps d'EPS, et reprennent l'importance de l'UNSS et possibilité complémentarités 2S2C.

Gestion des Risques autres dans les EPLE : la Rectrice et le SG disent : Question excellente qu'il va falloir travailler avec le médecin !!! 1 principe : non-assistance à la personne en danger. La problématique des gestes barrières comprise dans cadre particulier.

La FSU/CGT Educ'Action interroge sur le protocole à appliquer dans les réunions dans les Lycées en présentiel ! Limiter les personnes. Il faut clarifier ce qu'on doit faire avec les personnels !

Réponse SG : Les contraintes s'appliquent dans ce cadre également ! Ce sera ajouté au protocole académique même si cela figure P. 47 au protocole national !

Il faut rappeler que l'ouverture des Lycées n'est pas à l'ordre du jour.

Clarifier : la responsabilité de décision ne doit pas être unique / Le Chef reste le décisionnaire

La FSU/CGT Educ'Action demande des précisions / reprise des personnels – planning à 40 h

SG : Le temps de travail n'est pas touché par le caractère progressif !

Une modulation peut être envisagée sur une période de ralentissement d'activité. Adapter le temps de travail suivant les tâches à accomplir.

AESH : si ce n'est pas possible de scolariser l'élève accompagné.e, l'AESH peut en profiter pour se former à distance sur le temps qui reste jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La FSU/CGT Educ'Action constate qu'aucune information écrite ne leur est parvenue sur la réouverture des classes et sur leur positionnement.

Les consignes données jusqu'ici, par l'intermédiaire des directions d'écoles, étaient une présence obligatoire dans les écoles et une aide aux équipes quand l'enfant accompagné n'est pas scolarisé.

Cette nouvelle information est donc essentielle et nous espérons qu'elle arrivera sur les boîtes professionnelles des AESH

Médecine de prévention

Le SG reconnaît les difficultés. Des appels à recrutements sont diffusés, pour l'instant sans réponse.

2S2C : "Volet sportif" : Il y a une potentielle concurrence des structures sur les équipements sportifs déjà saturés et en partie non accessibles aux professeurs d'EPS alors que autorisées aux clubs...C'est un problème réel.

D'autre part, comment expliquer que des Activités Physiques et Sportives seraient autorisées pour structures clubs, proscrites pour profs d'EPS...

La rectrice souligne que les établissements et écoles ont une capacité d'accueil limités, donc à la rentrée, on doit voir sur quels lieux on peut accueillir les élèves. Le dispositif 2S2C est une opportunité, on peut notamment prévoir l'accueil de groupes d'élèves dans les médiathèques sur le volet culturel, par exemple.

Les 2S2c sont donc une manière de maximiser l'accueil dans des conditions sanitaires strictement.

Faisons en sorte que les choses se passent bien sûr le plan sanitaire et humain.

Et anticiper sur la Manière dont l'école pourra fonctionner en juin comme en septembre, en présentiel et aussi en distanciel.

Le SNEP-Fsu souligne que les Profs d'EPS peuvent contribuer activement à permettre de varier les espaces d'accueil des élèves, sur des équipements ou des lieux de pratique à des distances gérables : Le SNEP-Fsu précise que, dans le second degré que le forfait UNSS est un outil que de nombreux pays nous envient.

Les activités organisées sous l'égide de l'UNSS dans les AS avec les animateurs d'AS Profs EPS font que les règles Éducation nationale se transposent sur le lieu de pratique sportive où les Professeurs d'EPS encadrent les élèves. Ceci est une garantie. Le SNEP-Fsu rappelle que les Prof d'EPS sont la première ressource pour le reconditionnement physique des élèves, et que les créneaux d'Association Sportive peuvent permettre de varier les espaces d'accueil des élèves, pour éviter la "saturation" des établissements, et donc

scolariser plus d'enfants. Le SNEP-Fsu rappelle l'importance de l'Unss et les partenariats possible avec les ligues et fédération sur la formation des jeunes officiels ou les Sections Sportives Scolaires.

Le SG et la Rectrice répondent : Oui, il faut s'appuyer sur temps d'EPS, et reprennent l'importance de l'UNSS et possibilité complémentarités 2S2C.

La question la réouverture possible des LP et des Lycées :

Rectrice : la réouverture dans les lycées n'est pas à l'ordre du jour, si cela se fait ce sera certainement sur niveau 1ere pour la préparation oral de français si maintenu...il faut avoir une ambition limitée sur l'ouverture des lycées.

Au sujet du Calendrier CAPA : Certaines sont prévues en présentiel au rectorat.

Le SG propose par exemple que les CAPA Certifiés et PLP se déroulent en présentiel, avec environ 2 personnes par organisation syndicale représentative et les autres membres suivent la CAPA en visio. La question se pose aussi pour les CAPA EPS.

Les services vont prendre contact avec les élus des Organisation Syndicales pour caler les dates, afin que les Commissaires Paritaires s'organisent.

La gestion des opérations de mutations dans un contexte complexe : La FSU demande le maintien du rôle des élu.es dans le cadre paritaire du Mouvement :

La FSU/CGT Educ'Action demande à Madame la Rectrice de surseoir à la loi de Réforme de la Fonction Publique notamment pendant cette crise qui a montré le travail essentiel entre les élu.es et l'institution (CHSCTD/A et CTDS/CTA)

La FSU souligne que les services vont reprendre sous forme "dégradé" avec certains personnels en présentiel d'autres en distanciel, et un contexte de surcharge de travail lié à la période de gestion des promotions et des mutations. Tout ceci va être générateur de tensions notamment par rapport à la gestion du mouvement

FSU demande donc, dans ce contexte si particulier, le maintien transitoire du paritarisme, sur les mutations, afin de conserver les échanges d'informations, de chaînes de mutation, effectuées toutes ces années passées, dans un esprit constructif. Ceci permettra d'alléger charge de travail des services, de limiter les erreurs ou dysfonctionnements, ce qui mettra de la sérénité dans ces opérations qui implique beaucoup d'enjeux professionnels, affectifs et familiaux. Cette demande de maintien du cadre paritaire des mutations (élus du personnel et administration) s'inscrit dans notre souci de l'intérêt des personnels, des collègues pour l'intérêt général notamment dans le cadre de la préparation de la rentrée 2020. Des personnels bien nommés permet un meilleur fonctionnement de l'institution au bénéfice des élèves, qui en auront bien besoin.

La Rectrice dit qu'elle note la question et va y réfléchir, par rapport aux arguments cohérents développés par la FSU